

Le Président

Mesdames et Messieurs les Président(e)s

Réf: GS/LC/VH

Clichy, le mardi 9 mai 2023,

Objet: Campagne fédérale plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » 2022/2023

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Les plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » sont renouvelés par le Ministère des sports et l'Agence Nationale du Sport afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant dans les territoires carencés.

Ces dispositifs étant une priorité ministérielle, l'Etat a dégagé des moyens conséquents pour soutenir ces actions d'apprentissage de la natation. En effet, 3 millions d'euros sont affectés au déploiement de ces plans. Aussi, je vous invite à faire valoir votre engagement dans ces programmes lors des campagnes territoriales des Projets Sportifs Territoriaux (PST) 2023.

Par ailleurs, je vous informe que la fédération abonde le financement de ce dispositif afin de pouvoir vous proposer une dotation matérielle de qualité ainsi qu'un accompagnement financier. De même, afin de faciliter, accompagner et développer ces plans, la souscription de contrats d'engagement Service Civique représente un levier de développement important.

Pour cette édition 2023, outre les stages aisance aquatique à destination des 4/6 ans et les stages J'apprends à nager destinés aux 6/12 ans, des stages d'apprentissage en faveur des adultes de plus de 45 ans ne sachant pas nager peuvent également être développés.

Dans le contexte actuel, nous devons, à nouveau, démontrer notre capacité opérationnelle à conduire un programme d'intérêt général en faveur de nos concitoyens.

Le cas échéant, je vous invite à vous rapprocher de votre ligue régionale pour les informer de vos intentions dans ces domaines.

Enfin, je vous rappelle que la clôture de la saison sportive 2022/2023 sera effective au 31 août 2023 et que par conséquent, il vous faudra anticiper cet aspect dans vos démarches de fin de saison, notamment la souscription des licences et l'enregistrement des tests Sauv'nage.



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le département Développement des pratiques de la fédération.

Comptant vivement sur votre mobilisation en faveur du déploiement de ces dispositifs, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Le Président

Gilles SEZIONALE

Pièces jointes :

- Cahier des charges et documents pratiques des plans « J'apprends à nager » / « Aisance Aquatique » de la campagne fédérale 2022/2023